

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 20 (1992)
Heft: 80

Artikel: Assemblée bisanuelle [i.e. bisannuelle] de l'Association des amis du patois fribourgeois
Autor: Oberson, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages fribourgeoises

ASSEMBLEE BISANUELLE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU
PATOIS FRIBOURGEOIS, du 16 octobre 1992,
à Farvagny-le-Grand, Hôtel du Lion d'Or.

Avec un léger retard, notre président cantonal, Francis Brodard, a ouvert cette assemblée réunissant nos patoisants fribourgeois et vaudois, aux environs de 20.30 heures.

Il a tout d'abord excusé l'absence de deux membres du comité cantonal, MM. Jean Brodard, rédacteur de l'Ami du patois et Marcel Layaz, retenus par d'autres obligations. Il a salué nos patoisants, avec une mention spéciale pour les représentants de la presse écrite, soit de La Liberté et de La Gruyère. Il a eu le plaisir de relever la présence de Mme Goumaz, présidente romande et interrégionale du patois, qui nous a fait l'honneur d'être des nôtres avec des délégués du patois vaudois.

Le président a précisé que nos assises ont lieu seulement tous les deux ans. Aucune remarque n'a été faite au sujet de l'ordre du jour.

Du fait qu'il y a eu changement de secrétaire, notre président est l'auteur du procès-verbal de la précédente tenue à Sâles/Gruyère. Ce fin limier de la plume n'a pas été entrepris pour rédiger ce protocole qu'il a teinté de quelques charmantes expressions. En intermède, le chœur des "Yèrdza" de la Glâne nous a interprété quelques merveilleux chants de son répertoire. Chacun a pu apprécier la vitalité et la joie de chanter de nos amis patoisants glânois.

Les comptes de notre association se portent bien. Au nom des vérificateurs d'Intrè No de Fribourg, Emile Charrière a félicité et remercié le boursier, Jean Tornare, en nous invitant à lui donner décharge par applaudissements. Il faut relever que ce patoisant fait un énorme travail au sein de notre association. En plus de la caisse, il s'occupe inlassablement des archives. Il recueille et classe tous les écrits de nos patoisants.

Notre présidente romande, Mme Goumaz s'est exprimée en patois vaudois. A cette occasion, nous avons pu savourer ce dialecte qui n'a pas une grande différence avec le



nôtre. Mme Goumaz nous a principalement entretenus sur le déroulement de la prochaine fête du patois qui aura lieu à Payerne, les 25 et 26 septembre 1993. Elle n'a pas omis de nous faire part des soucis pécuniaires et d'organisation qu'engendrent une telle rencontre. Elle compte beaucoup sur le soutien des amicales romandes.

Francis Brodard a également eu le plaisir et l'honneur de saluer la présence de M. Placide Meyer, préfet de la Gruyère, qui est venu nous rejoindre, malgré ses multiples occupations. Ce fervent défenseur du patois et porteur du bredzon a remercié et félicité tout le monde pour le travail accompli, tout en mettant un accent particulier pour les auteurs des dictionnaires.

Dans son rapport présidentiel, Francis Brodard a relevé les principaux faits qui se sont déroulés depuis la dernière assemblée. Il y a eu deux rencontres avec les auteurs du dictionnaire du patois de la Gruyère et des alentours, ainsi qu'une avec les présidents des amicales. Il a demandé une minute de silence en respect pour nos disparus, dont trois mainteneurs, soit Louis Page de Romont, Henri Python d'Arconciel et François Mauron d'Épendes. Relevons aussi le décès du porte-drapeau de l'Amicale de la Gruyère : M. Gilbert Grangier, de Montbovon. Chacun gardera un souvenir ému de tous les patoisants qui nous ont quittés pour le repos éternel.

La parole a été donnée aux présidents et aux représentants des amicales affiliées à notre association cantonale, lesquels nous ont fait part de l'activité et des préoccupations de leur société.

Dans les divers, il a été fait état des émissions sur Espace 2. Il faut prendre le mal en patience, mais pas se laisser rouler.

L'association des amis du patois fribourgeois aimerait trouver une amicale pour organiser une fête en 1994, avec concours et animations.

Notre assemblée a été close par quelques mélodies enchanteresses du chœur des "Yèrdza". Que tous les

défenseurs du patois soient remerciés et félicités pour leur dévouement à cette bonne cause.

Le secrétaire cantonal

J. Olbreuse

LA KOTSE DE J'INFAN

Moujiron d'na pitita chapala

Kan iro dzounèta,
La dzà mè vouèrdâvè.
Ma miya byantsèta,
Chovin, mè kontâvè !

Nouthron chinyà korbé,
Chè gouèrnâvè dè fre.
Renâ in'no borbé,
Robâvè. Tyin kèfre !

Le pya, on bi matin,
Tsantâvè adi rè
Du on tèrmo dè tin,
-D'la pyodze n'in d'arè !

In'apri tché la nê,
M'avan tayi on dzoua.
Kemin on prèjené,
Kotâ a drobyo toua !

Lé, m'iro in d'alâ,
Ou mitin d'èthrandzo.
No no chin koncholâ,
Vouê, no byan, no rodze.

Chu vèr'vo, mèràhyo !
Né dè Tsalandè, ô !
Piti j'infan vo dyo,
Tsantâdè vè bin hô !

C. Chardonens

